

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

DISPOSITIONS POUR LA 12ème FOIRE INTERNATIONALE DE LOME :

La direction du CETEF-LOME a formé une cinquantaine de journalistes



Sortie médiatique CST / Arc-en-ciel :

Les opposants taisent provisoirement leurs différends et jettent leur dévolu sur le ministre Bawara



Me Zeus Ajavon (CST)



Me Apévon Dodzi (Arc-en-ciel)

Conclave CST - AEC / De l'impertinence politique au pugilat : Jean Kissi et Abass Kaboua confirment le profond malaise et l'impossible entente



Abass Kaboua

Jean Kissi

Loi anti-tabac : Le gouvernement en campagne de communication

Cour Constitutionnelle : Le processus de renouvellement des membres enclenché

PRÉSIDENTIELLE 2015 AU TOGO: La JAPU mobilise massivement les jeunes de l'Avé pour le candidat d'UNIR

Problématique de l'emploi des jeunes sous Faure Gnassingbé :



Mme Victoire Dogbé, ministre en charge de la Jeunesse

Parmi tant d'autres projets, le PROVONAT un programme phare

INTERVIEW DU COORDONNATEUR DE LA MAJORITÉ SILENCIEUSE :

"Pascal BODJONA est cité dans une affaire d'escroquerie internationale. Et pour nous de la Majorité Silencieuse, il est présumé innocent tant qu'il n'est pas formellement condamné par la justice."



M. Agbessi de la Majorité Silencieuse



Les membres du bureau de la JAPU

TOGO CELLULAIRE

Encore une pluie de cadeaux



PACK E1282
7 500 F



PACK MODEM GPRS/EDGE/3G
15 000 F

Spéciale promo
Du 1er Juillet au 31 Août 2014



FORFAIT

1 JOUR	500 F
7 JOURS	3 000 F
30 JOURS	10 000 F



PACK 3G F100
30 000 F



PACK BLACKBERRY GEMINI 8520
79 000 F



PACK PC PORTABLE 3G
325 000 F

Réactivation gratuite
Réactivez gratuitement votre numéro en rechargeant simplement votre compte.

Bonus Appels et SMS
Gagnez gratuitement 5 SMS et jusqu'à 10 minutes de communication sur chaque rechargement de crédit !!!!!



LE LEADER

service client 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifié ISO 9001 : 2008



Sortie médiatique CST / Arc-en-ciel :

Les opposants taisent provisoirement leurs différends et jettent leur dévolu sur la CENI puis Bawara

Alors que la presse et l'opinion nationale et internationale attendaient vivement la version officielle des acteurs du conclave de Novela Star sur les railleries, les attaques, les divergences de point de vue et même la guéguerre qui ont couru les rues, les responsables du Collectif Sauvons le Togo (CST) et de la Coalition Arc-en-ciel ont une fois encore déçu tout le monde.



Ajavon Zeus, coord. CST



Bassabi Kagbara, coord. Arc-en-ciel

Ne sachant à quel saint se vouer et honteusement atteints par leur égoïsme, leurs ambitions personnelles et les conséquences qui en découlent, ces opposants ont choisi la politique de la fuite en avant.

Face à la presse mercredi, ils ont en effet choisi de mettre de côté leur candidature unique, les réformes par lesquelles ils ne jurent ainsi que leur guéguerre.

En lieu et place, ils se sont lancés dans un réquisitoire contre la CENI

et un procès d'intention contre le ministre BAWARA sur qui leur dévolu a été déversé.

Ils parlent entre autres de l'imixtion "intempestive" et "inacceptable" du ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Gilbert Bawara, dans les

activités de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), mais aussi de signature par le gouvernement "à l'insu de la CENI" de contrats gré à gré.

Et pour tout cela le CST et la Coalition Arc-en-ciel exigent la suspension des activités en cours à la commission électorale afin qu'une

nouvelle institution d'organisation des élections soit mise en place, "dans les plus brefs délais".

Comme on le voit ça s'appelle détourner l'attention de la population ou de l'opinion. Si non, cette même opposition qui crie haro à ses représentants au sein de cette CENI actuelle et ces derniers participants aux activités.

Et puis, le retard pris dans la mise en place de la nouvelle CENI, qui en est responsable ? C'est bien cette même opposition qui à travers ces gamineries n'a pas répondu favorablement et à temps à l'appel à candidature du président de l'Assemblée nationale avant que les députés ne partent en vacances.

Qu'à cela ne tienne, l'opposition a une fois de plus montré ses limites, on immaturité, etc. en faisant black out sur l'essentiel et en cherchant à démontrer qu'il y a des os dans les œufs.

Il faut rappeler pour la propre gouverne des opposants que selon les dispositions législatives la CENI est permanente, indépendante et jouit d'une autonomie d'organisation et de fonctionnement mais c'est l'Etat qui met à sa disposition les moyens nécessaires au dit fonctionnement (articles 3 à 6 du code Electoral).

En outre aux termes de l'article 9

la révision, la gestion et l'affichage des listes, la création ou la suppression des bureaux de vote, la commande et le déploiement du matériel électoral sont réalisés par la CENI "avec le concours du ministère chargé de l'Administration territoriale et d'autres services de l'Etat".

Sur la composition, il n'y a pas l'ombre d'un doute l'opposition tente d'ouvrir une porte largement ouverte.

Le Code électoral du 22 Mars 2013 en son article 12 est claire là-dessus.

"La CENI est composée de dix-sept (17) membres :

- Cinq (05) membres désignés par la majorité parlementaire
- Cinq (05) membres désignés par l'opposition parlementaire
- Trois (03) membres des partis politiques extraparlimentaires élus par l'Assemblée nationale
- Trois (03) membres de la société civile élus par l'Assemblée nationale
- Un (01) membre désigné par l'administration (...)"

Mais seulement tous ces membres doivent être nommés par l'Assemblée nationale, nomination qui consiste au fait à une élection.

Sam Djobo

Cour Constitutionnelle :

Le processus de renouvellement des membres enclenché

Dans quelques jours, le mandat de l'actuelle Cour constitutionnelle prendra fin. En vue du renouvellement des membres de cette Institution primordiale dans les processus électoraux, le président de l'Assemblée Nationale, Dama Dramani vient de déclencher le processus de candidature.

En effet, par communiqué, le premier responsable de la représentation nationale appelle tous les Togolais désireux d'y siéger à postuler pour les six (06) membres élus par l'Assemblée nationale et le Sénat à raison de 03 pour chaque parlement, mais que l'Assemblée est

chargée d'élire. Selon l'Article 100 de la Constitution, "La cour constitutionnelle est composée de neuf (09) membres désignés pour sept (07) ans renouvelables.

Trois (03) sont élus par l'Assemblée nationale à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des députés. L'un d'entre eux doit être désigné en raison de ses compétences juridiques.

Trois (03) sont élus par le Sénat à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des sénateurs. L'un d'entre

eux doit être désigné en raison de ses compétences juridiques".

Mais à défaut du Sénat, l'article 155 de la même Constitution dispose que "les compétences dévolues au Sénat pour la désignation des membres de la Cour Constitutionnelle sont exercées par l'Assemblée nationale (...)"

L'actuelle Cour Constitutionnelle est composée en Septembre 2007 et dirigée par Abdou Assouma qui a fait preuve d'efficacité et de doigté durant les élections passées et l'interprétation de la constitutionnalité ou non de certaines lois.

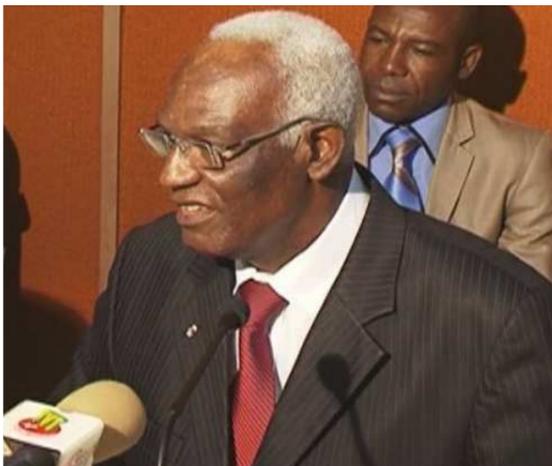
Voici in extenso le Communiqué d'appel à Candidature de Dama Dramani

Dans le cadre du renouvellement des membres de la Cour constitutionnelle, l'Assemblée nationale procédera à l'élection de six (06) membres, dont trois (03) pour son propre compte et trois (03) pour le compte du Sénat, conformément à l'article 100 de la Constitution.

A cet effet, le président de l'Assemblée nationale informe le public que, la date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 02 septembre 2014 à 17 heures à son secrétariat particulier, sous pli fermé avec mention candidature à la Cour constitutionnelle.

Pièce à fournir

1. Une demande adressée au président de l'Assemblée nationale indiquant la chambre du parlement pour le compte de laquelle le candidat se présente.
2. Une copie légalisée de l'acte de naissance
3. Une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise
4. Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois,
5. Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois, attestant que l'intéressé est médicalement apte à assurer les fonctions sollicitées.
6. Un curriculum vitae détaillé



Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale

7. Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité nationale ou passeport)
8. Pour les juristes, une copie légalisée du diplôme attestant.

Fait à Lomé, le 26 août 2014
Le président
Dama DRAMANI

Problématique de l'emploi des jeunes sous Faure Gnassingbé :

Parmi tant d'autres projets, le PROVONAT un programme phare

"Le PROVONAT est très important et sans doute l'un des meilleurs jamais réalisés en Afrique. C'est un exemple pour la sous-région, c'est un exemple pour l'Afrique et nous voulons essayer de construire un nouveau partenariat international pour soutenir ce projet togolais".

En effet, la résorption du chômage des jeunes par la mise en œuvre de projets de création d'emplois est un des piliers de la politique du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Et pour ce faire de nombreux projets et programmes ont vu le jour depuis 2006 sous la direction du gouvernement.

Voilà un peu ce que déclarait en Avril dernier le responsable du Programme de Volontariat des Nations Unies, Monsieur Richard Dictus.

Ce responsable Onusien ne croyait pas avoir si bien dit mais en réalité tout est dit et c'est le moins qu'on peut affirmer de ce prestigieux programme initié et conduit d'une main de Maître par Mme Victoire Tomegah-Dogbé sous la houlette de Faure Gnassingbé.



Mme Victoire Dogbé, ministre en charge de la jeunesse

Aux rangs de ceux-ci, le Programme de Promotion du Volontariat Nationale (PROVONAT) qui passe pour être le projet phare ou le plus

Suite à la page 5

PRESIDENTIELLE 2015 AU TOGO:

La JAPU mobilise massivement les jeunes de l'Avé pour le candidat d'UNIR

La Jeunesse Active Pour UNIR (JAPU) a organisé une rencontre de sensibilisation et d'échanges avec les militants et sympathisants du parti Union pour la République (UNIR) le vendredi 22 Août à Kévé, une localité située à environ 10 km du nord-ouest de Lomé.

Placée sous le thème : " La jeunesse face à l'actualité sociopolitique de notre pays ", cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la prochaine élection présidentielle a été honorée de la présence des autorités traditionnelles et du représentant du 1er vice président du parti en la personne du coordonnateur préfectoral du parti dans l'Avé, M. Akpaka Toulassi et du Président National du JAPU, Dr Mohamed Atchadé.

Elle a permis aux responsables du parti dans la préfecture de présenter la JAPU et ses objectifs aux militants et de leur expliquer les différentes actions de développement engagées par le président national du parti et Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, afin que le



Le bureau de la JAPU; le président Atchadé Mohamed (3è de la droite vers la gauche)

Togo en général, et la préfecture de l'Avé en particulier puisse connaître un développement intégral à l'instar des grandes puissances occidentales.

Le président national de la JAPU, Dr Mohamed Atchadé, a, dans son message sur la présentation de la JAPU à l'assistance, indiqué que l'objectif général de la JAPU est de mobiliser les jeunes en faveur du parti UNIR dans toutes les préfectures du Togo. Selon lui, spécifique-

ment elle entend : faire connaître aux citoyens les avantages de la politique de paix et de réconciliation du président Faure, regrouper la jeunesse togolaise dans un esprit de paix, de fraternité et de non violence, lutter contre la violence sous toutes ses formes, mobiliser la jeunesse togolaise partout dans le pays pour la réélection du président Faure Gnassingbé en 2015 et contribuer par tout moyens au rayonnement du parti UNIR.

Il a déclaré que l'UNIR est un parti qui veut offrir aux togolais un nouveau cadre d'expression politique qui leur permettra de fondre toute leur énergie au-delà des clivages politiques, sociaux, religieux en vue de bâtir un Togo nouveau dans la concorde nationale et la prospérité.

M. Akpaka Toulassi a remercié la population pour la victoire de l'UNIR dans la circonscription électorale qui a permis au parti d'avoir un siège sur les deux lors des élections législatives de 2013. Il a exhorté la population de l'Avé à gardé espoir

pour des jours meilleurs car bientôt sera construite la plus importante douane du pays dans la localité pour offrir non seulement de l'emploi aux hommes, aux femmes et les jeunes afin de renforcer et développer les échanges commerciaux de la localité et par extension du pays. Il les a invités à rester mobiliser pour la victoire du parti à l'élection présidentielle de 2015. Il a aussi invité l'assistance à oublier le passé, à se réconcilier pour construire ensemble un lendemain plus propice pour les enfants de demain.

"Bientôt sera célébrée la fête Avézan ! J'invite donc tout le monde à participer activement quel que soit sa sensibilité politique " a-t-il conclut.

Le Secrétaire général de la JAPU, M. Ségbéga Yaovi, a informé l'assis-

la Finance Inclusive (FNFI) puis leur a demandé de s'organiser pour bénéficier du fonds afin de sortir de la pauvreté. Selon lui, la construction des routes, écoles et marchés modernes est l'un des importants soucis du Chefs de l'Etat, Faure Gnassingbé, qui a besoin du soutien de tous pour accomplir son projet de société. C'est ainsi qu'il a appelé à soutenir ce dernier pour la continuité de son action.

Le coordonnateur préfectoral de la JAPU, M. Modjro a remercié la population pour sa mobilisation leur a demandé de partager le message entendu pour sa réalisation.

Des chants et danses ont entrete- nu l'ambiance de la rencontre qui s'est achevée dans l'après midi par un match amical de football qui a opposé les jeunes de Kévé et ceux



Le match de football entre les équipes de Kévé et d'Assahoun

tance sur les mesures à adopter pour prévenir la maladie de la fièvre hémorragique à virus Ebola. Il a ensuite éclairé les lanternes des hommes, femmes et jeunes de l'Avé sur le fonctionnement du Fonds National de

d'Assahoun. Le trophée de la rencontre est revenu à l'équipe de Kévé qui a battu son hôte sur un score de un but à zéro.

Armand



Vue partielle de l'assistance lors de la manifestation

Conclave CST - AEC / De l'impertinence politique au pugilat :

JEAN KISSI ET ABASS KABOUA CONFIRMENT LE PROFOND MALAISE ET L'IMPOSSIBLE ENTENTE

Parti de la revendication de la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles à la recherche d'une candidature unique de l'opposition, les démarches pour un rapprochement entre la Coalition Arc-en-ciel (AEC) et du Collectif Sauvons le Togo (CST) a commencé juste après la tenue des élections législatives de 2013.

Au jour d'aujourd'hui, on parle encore de l'organisation d'un conclave pour dégager un candidat unique de l'opposition au moment où l'on enregistre déjà deux candidatures annoncées. L'une du président de Sursaut-Togo, Kofi Yamgnane, et l'autre du Président du parti des togolais, Alberto Olympio, qui n'ont aucune intention de céder leur place à qui que ce soit.

Si cette démarche du conclave est une chose à saluer aux yeux de la population qui depuis longtemps exige des acteurs politiques une

synergie de leurs efforts pour remporter les élections, elle semble actuellement non seulement perdre confiance en ses hommes politiques qui n'arrivent pas à faire passer l'intérêt général du peuple togolais avant leur ambition personnelle démesurée et empreinte d'un égoïsme indicible, mais aussi dégoûtée par leurs attitudes irresponsables.

La goutte qui fait déborder le vase est ce soit disant conclave qui se serait transformé en salle de combat avec un tatami pour l'honorable de son Etat, Jean Kissi, membre de AEC et monsieur Abass Kaboua, membre du CST. Ce dernier qui est un homme à problèmes car aussitôt sorti d'un problème qu'on le retrouve encore en conflit avec un autre. Des problèmes qui parfois entraînent des démêlées judiciaires qui l'envoient passer des moments en prison.

Il est décevant, au regard de l'importance que le peuple togolais accorde à sa lutte pour le bien-être,



Abass Kaboua (MRC/CST)

que des scènes pareilles lui soient servies avec au menu des insultes diffamatoires et déshonorantes, comme dirait une femme Ewé " Gnadoè ". Quelle victoire peut s'obtenir dans la division si l'on sait bien que seule l'union fait la force ? On est donc en droit de croire que ces acteurs politiques n'ont aucune scrupule face aux multiples erreurs enregistrées dans



Jean Kissi (CAR/Arc-en-ciel)

leurs agendas politiques. Des erreurs qui continuent de plonger davantage et de maintenir le peuple orphelin dans la souffrance et la misère.

On arrive aussi à croire que ces leaders de l'opposition sont véritablement insensibles à la misère insupportable du peuple. Ils pensent que les postes électifs et de nomination qu'ils occupent et qui leur accor-

dent une aisance personnelle fait le bonheur du peuple togolais.

Quelle crédibilité présentent-ils face aux gouvernants avec ces comportements et en passant tout leur temps à critiquer sans aucune proposition concrète? Des gouvernants qui, quoi qu'on leur reproche, s'acharnent pour faire reculer la pauvreté à travers des projets sociaux divers et des réformes économiques et qui sont tout autant ouverts aux discussions sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles afin que s'enracine la démocratie au Togo.

Le peuple ne se fait-il pas plus de mal en mettant sa confiance en des gens qui souffrent encore d'immaturité politique et de manque d'attitude responsables ? Ce conclave ne risque-t-elle pas d'accoucher moins qu'une pauvre souris d'église ? Autant de questions que se posent une grande masse de la population. Prions qu'il n'en soit pas ainsi.

Armand

Présidentielle 2015 :

LA MAJORITE SILENCIEUSE DEJA SUR LE TERRAIN A TRAVERS UNE UNIVERSITE DE VACANCES

Sous tous les cieux, à l'approche des élections, les populations représentées à travers les différents partis politiques se préparent et mettent sur pied des stratégies pour mieux aborder ces échéances électorales. Le travail s'explique souvent par la préparation des esprits à adopter des comportements citoyens et à exhorter les militants à un éveil d'esprit. A cet effet, le relais de la commune de Tsévié, a abrité le samedi 23 Août dernier une Université de Vacances de la majorité silencieuse, représentée à cette occasion par les associations comme AFUD, DNCC, AC2TM, GEF et SYFODI.

La cérémonie, qualifiée de grand rendez vous du donné et du recevoir a vu la présence de personnalités des différentes associations énumérées. Débutée par une prière d'ouverture, cette rencontre a permis au porte-parole de la Majorité Silencieuse, ATOUYO Hubert, de rappeler aux militants des partis politiques venus des différentes préfectures, notamment ceux de l'UNIR



La table lors de la rencontre

bien représentés, la nécessité de faire une analyse objective de la situation sociopolitique du pays.

Faisant d'abord cas du contexte politique actuel, donné par des questions de justice. Une justice qui se veut indépendante pour tous les Togolais, quelque soit le rang social ; allusion faite à l'ancien ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales, Pascal Bodjona.

Le principal objectif du rendez-vous de Tsévié est de réfléchir avec tous les participants sur les principes

qu'il faut adopter pour sortir victorieux au soir de l'élection présidentielle de 2015. Il s'agit de faire mieux, en matière de préparation de Scrutin électoral, que ce qui se faisait dans les années antérieures. Et la meilleure façon d'y arriver c'est de commencer tôt.

Les représentants de toutes les associations présentes à savoir AFUD, DNCC, AC2TM, GEF et SYFODI, ont presque tous dans leur intervention invité les membres de leurs associations majoritairement des jeu-

nes à un travail de terrain qui les aidera à affûter leurs armes pour la prochaine élection présidentielle. Pour eux, c'est le moment pour les militants de redoubler de vigilance et d'ardeur pour ne pas se laisser divertir dans leur engagement. Car, une élection se prépare bien avant le jour du scrutin. " Il faut préparer les esprits à être positif ; en adoptant des comportements de la non violence, et qu'à la fin le meilleur puisse gagner sans heurts.", ont indiqué les responsables d'Associations.

Cette Université de Vacances, a été également l'occasion pour la gent féminine de placer son mot sur la noble vision du Chef de l'Etat pour le Togo ; les femmes ont confirmé donc leur soutien à sa candidature si elle se présente.

Selon la Majorité Silencieuse, il faut permettre au chef de l'Etat de continuer le vaste chantier de reconstruction qu'il a entrepris avec les togolais. Et, il faudrait aller à une vision constructive, au lieu de tenir des propos qui prônent malheureusement la division au sein de notre société. Car seul le travail fait dans la paix, dans la stabilité et l'union permettra aux Togolais de se sentir mieux dans leur pays.

Le souhait des organisateurs de cette université de Vacances est de permettre aux participants de faire parvenir le message lorsqu'ils seront de retour dans leurs préfectures respectives à ceux qui n'étaient pas présents. Ce qui voudra dire que le travail proprement dit continue, et se fera sur le terrain. Il s'agit véritablement de transmettre des comportements citoyens à adopter dans les différentes localités avant pendant et après l'élection présidentielle qui s'annonce à grands pas ; en vue d'accompagner leur candidat sur le chemin du progrès.

Moudjib (Stagiaire)

INTERVIEW DU COORDONNATEUR DE LA MAJORITE SILENCIEUSE :

"Pascal BODJONA est cité dans une affaire d'escroquerie internationale. Et pour nous de la Majorité Silencieuse, il est présumé innocent tant qu'il n'est pas formellement condamné par la justice."

Les Associations et Mouvements membres du MJPG organisent depuis quelque semaine par région les universités de vacances.

Quels sont les objectifs que vise cette initiative nouvelle ?

AGBESSI : Le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la bonne Gouvernance (MJPG) est partie intégrante des forces politiques nationales et se pose désormais comme un arbitre pour trancher certaines questions sur lesquelles l'absence de position de la majorité silencieuse que nous constituons favorisait un enlisement des discussions. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où nous faisons pencher la balance du côté où se situent les intérêts de la majorité en pesant sur les débats qui nous permettent d'avancer.

Pour continuer à s'illustrer positivement de cette façon dans la vie publique, les jeunes ont besoin de s'instruire, de se former et de réfléchir. Les universités de vacances nous permettent de faire le point de nos engagements passés et futurs, de partager l'information afin d'éveiller davantage notre conscience civique ainsi que notre fibre patriotique.

Elles nous donnent l'occasion de réfléchir sur l'avenir, d'analyser les grands sujets d'actualité nationale et de faire des choix judicieux pour l'avenir. Surtout que se profilent à l'horizon, de grands rendez-vous électoraux.

En parlant des grandes questions d'actualité nationale, la majorité par-

lementaire a récemment rejeté le projet de réformes institutionnelles et constitutionnelles proposé par le Gouvernement. C'est une position curieuse sur laquelle nous souhaiterions connaître l'avis de la Majorité Silencieuse que vous constituez.

AGBESSI : Le débat sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles devrait être fait à l'Assemblée Nationale parce que c'est l'Assemblée Nationale qui a les prérogatives nécessaires pour mener ce genre de débats.

En envoyant le projet à l'Assemblée Nationale, le Gouvernement a fait son devoir. Il revient aux députés de mener les débats, d'apprécier ou de voter les lois et de rendre le verdict.

On peut ne pas être d'accord avec leur position. Mais ce qui est important, c'est que chaque institution joue correctement sa partition pour le reste, la démocratie est la loi de la majorité.

L'opposition semble avoir pris la mesure des enjeux et s'organise pour présenter un candidat unique à la prochaine élection présidentielle. Cela vous inquiète-t-il ?

AGBESSI : Cela ne nous inquiète pas du tout. Ca nous permet de mesurer les forces et savoir de quel côté se trouve la majorité du peuple. Mais à l'allure où vont les choses, il serait très surprenant qu'elle y parvienne parce que leur combat a toujours tourné autour de leurs intérêts personnels.

Ouvrez bien les yeux et vous ver-

rez que l'avenir nous donnera raison.

Les choses pourraient mal s'engager pour la majorité présidentielle si Pascal BODJONA qui se dit victime d'un acharnement politique venait à se rallier à l'opposition, qu'en dites-vous ?

AGBESSI : La première mise au point à faire, c'est que Pascal BODJONA est cité dans une affaire d'escroquerie internationale. Et pour nous de la Majorité Silencieuse, il est présumé innocent tant qu'il n'est pas formellement condamné par la justice. Notre souhait, c'est que les batailles de procédures s'arrêtent pour laisser la place aux débats sur le fond du dossier.

De cette façon, chacun sera fixé sur les faits. C'est la seule façon pour M. Pascal BODJONA de laver son honneur. Les tentatives qui sont faites pour ramener ce débat purement judiciaire sur le terrain politique sont



M. Agbessi, Coordonnateur de la Majorité Silencieuse

maladroites. Mais nous sommes dans un pays libre et si Monsieur Pascal BODJONA a des ambitions politiques, il est libre de ses choix. Pour notre part, s'il se déclare opposant, nous le traiterons comme tel.

Mot de Fin !

AGBESSI : Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte d'exhorter les togolais à cultiver toujours cet esprit de paix, de cohésion nationale pour le développement de notre cher pays.

Problématique de l'emploi des jeunes sous Faure Gnassingbé : Parmi tant d'autres projets, le PROVONAT un programme phare

Suite de la page 3

retentissant.

Lancé en Septembre 2011 ledit programme a pu donner un premier emploi à près de 5000 jeunes déployés dans 730 structures d'accueil publiques ou privées.

Le succès du PROVONAT qui a déjà coûté plus de 7 milliards à l'Etat, a conduit à sa transformation en agence le 17 juin 2014 et désormais elle a pour mission de renforcer

l'employabilité et la promotion de l'emploi des jeunes en l'occurrence car selon madame le ministre en charge de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé, " Malgré tous les efforts consentis, force est de constater que le chômage et surtout le sous-emploi des jeunes reste encore élevé dans notre pays où malheureusement beaucoup de jeunes, pleins de volonté et de dynamisme peinent encore pour trouver l'occa-

sion de contribuer activement à l'effort de création de richesses et de développement ; ce qui est sans nul doute une perte immense pour le pays ".

Vivement que ce défi majeur pour le Togo soit relevé car malgré les efforts du gouvernement beaucoup reste à faire.

L'Eveil de la Nation

DISPOSITIONS POUR LA 12ème FOIRE INTERNATIONALE DE LOME :

La direction du CETEF-LOME a formé une cinquantaine de journalistes

Evènement annuel organisé depuis l'an 2002, la foire internationale de Lomé est un carrefour d'échanges commerciaux qui suscite de plus en plus la curiosité des pays étrangers. Le succès, que connaît cet évènement jusqu'à la dernière édition où 25 % des exposants ont exprimé leur insatisfaction par rapport aux chiffres d'affaires réalisés, reste un défi pour les organisateurs qui ne ménagent aucun effort pour le relever. C'est dans cette optique qu'une cinquantaine de journalistes des médias privés et publics ont participé à un séminaire de formation sur " l'optimisation de la participation à une foire " le mercredi 27 Août à Lomé.



Vue partielle des participants à la formation

Organisé par la direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) et présidée par la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, Léguézim-Balouki, qui a ouvert les travaux, cette formation a été clôturée par la remise d'une attestation de participation à tous les journalistes participants.

Elle s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'organisation de la 12ème foire internationale de Lomé et a permis de fournir aux professionnels des médias le maximum d'information devant leur permettre de mieux accompagner le CETEF-LOME au cours de la campagne de promotion de la foire internationale de Lomé ; d'assurer une meilleure couverture des manifestations de foire en général et de

celles de la Foire Internationale de Lomé en particulier ; d'aider les exposants à réaliser une bonne campagne de promotion et à communiquer sur leurs différentes activités durant les foires commerciales.

La ministre Léguézim-Balouki a salué la tenue de cette formation qui se tient à l'orée de l'organisation de la 12ème foire internationale de Lomé. Elle a indiqué que la non préparation et la non compréhension du rôle de la foire expliquent l'insatisfaction des 25% des participants. La ministre du commerce a signifié qu'il est important de sensibiliser les différents acteurs afin qu'ils comprennent leurs différentes attentes d'une foire.

Le directeur du CETEF-LOME, M. Kuéku Banka a souligné le manque de collaboration dynamique et étroite

entre les professionnels des médias et les exposants au moment des foires afin de promouvoir leurs produits auprès de la population togolaise. Il a informé que cette formation se poursuivra jeudi et vendredi respectivement à l'endroit des exposants ou opérateurs économiques et à l'endroit des fidèles visiteurs de la foire.

M. Kwamé Méyisso et Kuéku-Banka Johnson se sont successivement relayé pour éclairer les lanternes des journalistes à travers leurs communications sur des thèmes comme : " la définition d'une foire commerciale ; la définition de quelques termes économiques nécessaires à la compréhension du séminaire ; pourquoi participer à une foire ? ; Comment participer à une foire ? ; les activités avant la foire et enfin les actions à mener par les

médias dans l'organisation et la participation des foires commerciales " .

Des questions réponses ont suivi chaque communication.

Rappelons que, placée sous le thème : " Energies renouvelables :

Sources de progrès et de développement durable ", la foire de toutes les opportunités se déroulera à Lomé du 21 Novembre au 8 Décembre 2014.

Armand

AVIS DE DECES

- Togbui Ojima KALIPE III, Chef du Canton de Vogan
- M. AGBOH Anouéléte Paul Agent technique de santé à la retraite
- La famille N'SOUGAN-ASSOGBA de Vogan
- Veuve NADOR Ayèlé-Epouse AGBOH et sa fille
- Le Directeur et le personnel du journal FOCUS INFOS

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :



Jules Komlanvi Délali AGBOH
Employé à FOCUS INFOS

Survenu le 20/08/2014 au CHU-CAMPUS à l'âge de 38 ans

PROGRAMME

- Jeudi 28 Août 2014
- 19h00 : Messe veillée en l'église Ste Marie-Reine du Monde-Bé
- Vendredi 29 Août 2014
- 06h00 : Exposition du corps au foyer paroissial Marie Reine du Monde de Bé
- 8h30 : Levée du corps
- 09h00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Bé Kpota
- Les salutations d'usage seront reçues au cimetière
- Samedi 30 Août 2014
- 6h00 : Messe de requiem en la même église

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Communiqué

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a le plaisir d'informer le public qu'elle est propriétaire d'un immeuble sis Baguida d'une contenance superficielle de 27 ha 25 a 98 ca, objet du Titre foncier n21.583 R T issu de la fusion des titres fonciers nos 13753,5973 et 1814.

La collectivité KPELE HLOMADI invoque des prétentions de droit de propriété sur ledit immeuble et a assigné la CNSS devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé qui a ordonné une expertise immobilière afin de situer le TF n21.583 par rapport à l'immeuble dont la collectivité KPELE HLOMADI prétend être propriétaire.

Sans attendre les résultats de l'expertise, il est revenu à la connaissance de la CNSS que la collectivité KPELE HLOMADI, estimant être propriétaire des lieux, aurait approché des éventuels acquéreurs en vue de la vente des parcelles de terrain issues du TF n21.583.

La CNSS tient rappeler toute personne qui s'aventurerait à acquérir des lots de terrains auprès de la collectivité KPELE HLOMADI dans ledit domaine, l'exposerait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 juillet 1906, le Titre foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété de la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre foncier n21.583 R T .

Pour toute information, s'adresser à la SCP AQUEREBU RU & PARTNERS Société d'Avocats, Juridique et Fiscal sise au 777, Avenue Klber DADJO, Tél : 22 21 05 05, B.P. 8989.

Fait à LOME, le 18 AOÛT 2014



Koffi Kadanga WALLA

Vente du " Boudè " :

POURQUOI LE PHÉNOMÈNE PERSISTE NONOBSANT L'OPÉRATION ENTONNOIR II ?

Depuis quelques jours et particulièrement dans certains quartiers populaires de Lomé, la tranquillité des populations est régulièrement troublée par des courses poursuivies et autres échauffourées entre des éléments des forces de sécurité et des jeunes.

La pomme de discorde n'est pas politique ou manifestation publique interdite mais s'appelle " boudè " ce carburant de contre bande ou mieux le commerce illicite du carburant.

Mais l'interrogation ou l'inquiétude qui taraude l'esprit des Togolais est de savoir pourquoi le phénomène persiste en dépit de l'opération Entonnoir II ?

Une descente dans les "arcanes" de ce commerce nous a révélé plusieurs choses.

Les vendeurs disent que lorsque la répression est dure ils se cachent et quand il y a relâchement ils jouent le jeu ou vendent à ciel ouvert.

On en tire deux conséquences :

1. L'état de veille et d'activité de

l'opération Entonnoir I donne une évolution du phénomène en dents de Scie.

2. Entonnoir II ou pas le commerce illicite persiste.

Mais alors pourquoi et comment ?

Il ressort de nos investigations que le phénomène connaît ses pics en



Col. Yark Damehame, ministre de la Sécurité

périodes de vacances. Ce qui prouve que de nombreux élèves participent à cette activité quoique des réseaux "professionnels" en soient les cerveaux.

Dans l'ensemble ce sont des jeunes de 8 à 25 ans qui s'exposent dans les rues alors que les véritables vendeurs sont dans les environs, dans un coin ou sous un arbre faisant l'indifférent mais prêts à encaisser.

Ce qui est sûr chacun a son compte car ça rapporte gros du détaillant au fournisseur tapi dans l'ombre en passant les grossistes et semi-grossistes.

Le phénomène persiste parce qu'aussi il y a la demande. Les gens ne jure que par ce carburant pour son prix, 500F voire 450F le litre contre 629 F dans les stations d'essence et là encore les consommateurs

soutiennent qu'il y a fraude à la pompe avec manipulation des compteurs ou vol systématique des pompistes.

Une autre vérité que nous avons déniché c'est que le carburant saisi ; revient parfois dans le circuit et par quelle alchimie ?

En effet, il y a des personnalités hautes perchées et même des officiers des FAT et de Police qui sont

complices des contrebandiers en tirant des bénéfices.

D'ailleurs le cas tragique de Bassar est révélateur.

Donc il urge d'aller au-delà du spectacle dans les rues pour prendre des mesures radicales afin de mettre fin ou du moins atténuer ce phénomène qui menace dangereusement la vie de nombreux Togolais.

La Rédaction

Football/ Dernier tour des éliminatoires CAN U 20 : Les Eperviers juniors prêts à déplumer les Aiglons dimanche

Les Eperviers juniors, après avoir mis le Maroc sur le carreau sur la route de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, s'apprentent ou du moins sont prêts à relever le défi du Mali dimanche prochain afin de s'ouvrir les portes de Sénégal 2015.



Les Eperviers Juniors

Oubliées et classées, les tracasseries et les conditions du match aller sont derrière la bande à Adam Fazazi.

Battus à Bamako en fin de match deux buts à zéro, les Eperviers n'ont plus droit à l'erreur. Ils devront battre leurs adversaires par au moins 3 buts d'écart ou au pire des cas par 2 buts sans en encaisser, puis traverser haut les mains l'épreuve fatidique des tirs aux buts.

Mais vue leur expérience, la qualité de l'effectif et du jeu et la mobilisation autour de l'équipe, il a

une fin de match glorieuse.

Deux buts à remonter ne sera pas de la mer à boire pour une équipe qui croit en ses chances.

Les Homavor Chédrac,

Kougbégné Didier, Dégli Mensah, Koutob Claude et autres vont déplumer les Aiglons et envoyer le Togo au Sénégal 2015.

La Rédaction

LOI ANTI-TABAC : LE GOUVERNEMENT EN CAMPAGNE DE COMMUNICATION

A partir du 1er septembre 2014, tous les paquets de cigarettes vendus au Togo, devront comporter un avertissement bien visible sur l'emballage. Cette mise en garde doit occuper 65% de la surface du paquet. Une disposition qui fait partie de l'arsenal anti-tabac développé par les pouvoirs publics.



La ministre Bernadette Legzim-Balouki du Commerce

La vente de cigarettes est interdite aux mineurs et les lieux publics, les entreprises et les administrations

sont non-fumeur. Des espaces dédiés pourront être aménagés à l'exté-

rieur.

Le ministère de la Santé réfléchit également à une interdiction des cigarettes électroniques dans les espaces publics fermés au moins jusqu'à ce qu'il soit prouvé que la valeur exhalée n'est pas dangereuse pour les personnes passant aux alentours.

Lors de la cérémonie de lancement de la campagne sur la réglementation sur le tabac, la ministre du Commerce, Bernadette Legzim-

Balouki, a rappelé une évidence : 'Au-delà des enjeux économiques liés au tabac, nul n'ignore ses effets néfastes sur la santé et la qualité de vie. Ces effets sont encore souvent méconnus et doivent être rappelés afin de faire prendre conscience aux fumeurs des risques qu'ils prennent et qu'ils font prendre à leur entourage'.

Contrairement à certains pays où les cigarettes sont lourdement taxées (12\$ le paquet aux Etats-Unis, près de 8 euros en France), le tabac sous

toutes ses formes reste peu cher au Togo.

A côté des importations officielles, la contrebande s'est développée ces dernières années. Les paquets et cartouches vendus sur les marchés sont souvent des contrefaçons à la composition mystérieuse.

L'obligation de faire figurer une mise en garde devrait constituer un nouvel obstacle pour les trafiquants.

republicoftogo

L'homme le plus grand du monde est mort

Leonid Stadnyk, l'homme le plus grand du monde, est décédé dimanche dernier d'une hémorragie cérébrale. L'Ukrainien de 44 ans mesurait 2m57 mais n'a jamais voulu figurer au Guinness Book des records car il refusait de se faire mesurer par leurs équipes: "Je ne veux pas et n'ai pas besoin d'être célèbre, donc je n'ai aucun désir d'apparaître dans ce livre".

Il vivait sa taille comme "une malédiction, une punition de Dieu, pas quelque chose à célébrer": "Quel pêché ai-je commis, je ne sais pas. Toute ma vie, j'ai rêvé d'être simplement comme tout le monde." L'homme n'a même pas pu obtenir de funérailles "normales": son corps étant trop grand pour un corbillard, il a dû être transporté à l'arrière



d'un camion.

Devenu fermier après avoir dû abandonner sa profession de vétérinaire, Leonid Stadnyk vivait avec sa mère dans le village de Podoliansy

et ne s'est jamais marié, ne voulant pas "infliger [ses] problèmes à une femme". Il estimait que "cela ne serait pas juste pour elle". L'homme avait connu une poussée de croissance à ses 12 ans après avoir subi une opération au cerveau, raconte le "Daily Mail".

En 2008, touché par son histoire, le président ukrainien Viktor louchchenko lui avait offert une voiture adaptée à sa taille. Trois ans auparavant, le cordonnier allemand Georg Wessels lui avait confectionné des paires de chaussures orthopédiques sur mesure en taille... 64.

L'homme le plus grand du monde est actuellement le Turc Sultan Kosen. Il mesure 2m51.

Reuters



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

QUI SERA LA 20^{ème} MISS TOGO



Merveille Djédjome ADABUNU
19 ans 1,68m 55kg
1^{ère} année Gestion des Entreprises



Priscillia Akouvi ADEDZE
20 ans 1,69m 59kg
2^{ème} année Journalisme



Gaëlle Akou Yayra ADZOH
21 ans 1,73m 55kg
3^{ème} année Finance - Contrôle
Comptabilité



Laurence Dadinembou ASSIH
21 ans 1,71m 64kg
3^{ème} année Droit



Solim Alifa ATCHABAO
23 ans 1,70m 52kg
2^{ème} année Tourisme



Charlène Cherrie AYI
19 ans 1,73m 58kg
1^{ère} année Interprétariat



Sandra Doga BEBESSIKI
20 ans 1,66m 54kg
3^{ème} année Audit - Contrôle



Laura Magnim BILAOU
18 ans 1,70m 53kg
Terminale G1



Gwladys Maygan Nayra CACCAVELI
20 ans 1,66m 64kg
1^{ère} année Droit



Tatiana Mariama CAMARA
20 ans 1,70m 55kg
3^{ème} année Gestion PMI / PME



Eliane Afiyo EKLOU
19 ans 1,71m 59kg
1^{ère} année Biologie



Ginette Dédé EKOUE-TOULAN
22 ans 1,69m 57kg
3^{ème} année Management International



Florence Noviti KODJO
20 ans 1,70m 61kg
2^{ème} année Management International



Aimée Arko KOUTANDJI
21 ans 1,71m 62kg
3^{ème} année Communication



Jolindah Ablavi Mawussi LITOR
22 ans 1,73m 61kg
Terminale G1



Marie Vianney MATCHAMBO
20 ans 1,68m 58kg
Terminale A4



Jessika Télé Augustine MENSAH
21 ans 1,72m 52kg
3^{ème} année Management International



Diana Kassaro MISSITE
20 ans 1,74m 58kg
Licence Réseaux Télécommunications



Amicha OURO-AGOUDA MOLLAH
21 ans 1,69m 52kg
3^{ème} année Communication - Relations Publiques



Gnimpal SAMBIANI
22 ans 1,68m 58kg
3^{ème} année Droit International



Médina SOUMAHORO
22 ans 1,70m 55kg
Master 2 Gestion Ressources Humaines



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand Attisso
Moudjib Falana (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires